





2009–2010

**ᑲᑎᑕᑦ ᑕᑦᑎᑦᑎᑦᑕᑦ ᑕᑦᑎᑦᑎᑦᑕᑦ ᑲᑎᑎᑦᑎᑦᑎᑦ**  
**Comité consultatif de l'environnement Kativik**  
**Kativik Environmental Advisory Committee**

**ᑕᑦᑎᑦᑎᑦᑎᑦ ᑕᑦᑎᑦᑎᑦᑎᑦ**  
**Rapport annuel**  
**Annual Report**

ᑕᑦᑎᑦᑎᑦᑎᑦ .....	3
Table des matières .....	27
Table of Contents .....	51



100%



**Comité consultatif de l'environnement Kativik  
Kativik Environmental Advisory Committee**

CCEK-KEAC, Case postale 930 / P.O. Box 930  
Kuujuaq (Québec) J0M 1C0  
Tél. : 819-964-2961 • Téléc. : 819-964-0694

Traduction / Translation:  
Paul Papigatuk (Inuttitut)  
Expressions Boréales / Boreal Expressions (Anglais/English)

Photo de la couverture / Cover photo:  
Photo: Adamie Qalingo (*Kuujuaq*)

Design / Production:  
Etsetera Design Inc.

©2011 Comité consultatif de l'environnement Kativik

**ልጋራዎች**

ግራፊክስ ዲጋራ ..... 4

ግራፊክስ ዲጋራ ዲጋራዎች ..... 5

በግራፊክስ ዲጋራ ..... 6

ግራፊክስ ዲጋራ KEAC-ግራፊክስ ዲጋራ ..... 7

ልጋራዎች ..... 8

ለግራፊክስ ዲጋራ 2009-2010-ግራፊክስ

- ግራፊክስ ዲጋራ ..... 10
- ግራፊክስ ዲጋራ ግራፊክስ ዲጋራ ግራፊክስ ዲጋራ ..... 10
- ግራፊክስ ዲጋራ ግራፊክስ ዲጋራ ..... 11
- ግራፊክስ ዲጋራ

  - ግራፊክስ ዲጋራ 23 JBNQA-ግራፊክስ ..... 12
  - ግራፊክስ ዲጋራ ግራፊክስ ዲጋራ ..... 12
  - ግራፊክስ ዲጋራ ግራፊክስ ዲጋራ ..... 13

    - ግራፊክስ ዲጋራ ግራፊክስ ዲጋራ ግራፊክስ ዲጋራ ..... 13
    - ግራፊክስ ዲጋራ ግራፊክስ ዲጋራ ግራፊክስ ዲጋራ ..... 13

  - ግራፊክስ ዲጋራ ግራፊክስ ዲጋራ ግራፊክስ ዲጋራ ..... 14

    - ግራፊክስ ዲጋራ ግራፊክስ ዲጋራ ግራፊክስ ዲጋራ ግራፊክስ ዲጋራ ..... 14
    - ግራፊክስ ዲጋራ ግራፊክስ ዲጋራ ግራፊክስ ዲጋራ ግራፊክስ ዲጋራ ግራፊክስ ዲጋራ ..... 14
    - ግራፊክስ ዲጋራ ግራፊክስ ዲጋራ ግራፊክስ ዲጋራ ግራፊክስ ዲጋራ ..... 14
    - ግራፊክስ ዲጋራ ግራፊክስ ዲጋራ ግራፊክስ ዲጋራ ..... 14
    - ግራፊክስ ዲጋራ ግራፊክስ ዲጋራ ግራፊክስ ዲጋራ ..... 15
    - ግራፊክስ ዲጋራ ግራፊክስ ዲጋራ ግራፊክስ ዲጋራ ..... 15

  - ግራፊክስ ዲጋራ ግራፊክስ ዲጋራ - ግራፊክስ ዲጋራ ግራፊክስ ዲጋራ ግራፊክስ ዲጋራ ..... 15
  - ግራፊክስ ዲጋራ ግራፊክስ ዲጋራ ግራፊክስ ዲጋራ ግራፊክስ ዲጋራ ግራፊክስ ዲጋራ ..... 15
  - ግራፊክስ ዲጋራ ግራፊክስ ዲጋራ ግራፊክስ ዲጋራ ግራፊክስ ዲጋራ ..... 16
  - ግራፊክስ ዲጋራ ግራፊክስ ዲጋራ ግራፊክስ ዲጋራ ..... 16
  - ግራፊክስ ዲጋራ ግራፊክስ ዲጋራ ..... 17
  - ግራፊክስ ዲጋራ ግራፊክስ ዲጋራ ግራፊክስ ዲጋራ ግራፊክስ ዲጋራ ..... 17
  - ግራፊክስ ዲጋራ ግራፊክስ ዲጋራ ግራፊክስ ዲጋራ ግራፊክስ ዲጋራ ..... 17
  - ግራፊክስ ዲጋራ ግራፊክስ ዲጋራ ግራፊክስ ዲጋራ ..... 17

ግራፊክስ ዲጋራ ..... 18

ግራፊክስ ዲጋራ ግራፊክስ ዲጋራ ..... 23

## ጥሩ በጥበቃ ፎካላት

CBI.....ጌራ ገደብ ለጥበቃ ማረጋገጫ ለጥሩ በጥበቃ  
CEAA.....ጌራ ገደብ ለጥበቃ ማረጋገጫ ለጥሩ በጥበቃ  
CPAWS.....ጌራ ገደብ ለጥበቃ ማረጋገጫ ለጥሩ በጥበቃ  
DND.....ጌራ ገደብ ለጥበቃ ማረጋገጫ ለጥሩ በጥበቃ  
ÉPM.....ጌራ ገደብ ለጥበቃ ማረጋገጫ ለጥሩ በጥበቃ  
INAC.....ጌራ ገደብ ለጥበቃ ማረጋገጫ ለጥሩ በጥበቃ  
INSPO.....ጌራ ገደብ ለጥበቃ ማረጋገጫ ለጥሩ በጥበቃ  
JBACE.....ጌራ ገደብ ለጥበቃ ማረጋገጫ ለጥሩ በጥበቃ  
JBNQA.....ጌራ ገደብ ለጥበቃ ማረጋገጫ ለጥሩ በጥበቃ  
KEAC.....ጌራ ገደብ ለጥበቃ ማረጋገጫ ለጥሩ በጥበቃ  
KEQC.....ጌራ ገደብ ለጥበቃ ማረጋገጫ ለጥሩ በጥበቃ  
KRG.....ጌራ ገደብ ለጥበቃ ማረጋገጫ ለጥሩ በጥበቃ  
MDDEP.....ጌራ ገደብ ለጥበቃ ማረጋገጫ ለጥሩ በጥበቃ  
MRNF.....ጌራ ገደብ ለጥበቃ ማረጋገጫ ለጥሩ በጥበቃ











































Jean Couture; Inukshuk-Salluit - 3 juillet 2009



# Table des matières

Liste des acronymes .....	28
Mot du président.....	29
Mandat.....	30
Description du logo du CCEK.....	31
Composition.....	32
Activités 2009-2010	
Réunions .....	34
Plan d'action quinquennal.....	34
Site Internet .....	35
Interventions / actions	
• Chapitre 23 de la CBJNQ.....	36
• Plan Nord.....	36
• Secteur minier .....	37
– <i>Exploration minière</i> .....	37
– <i>Stratégie minérale du Québec</i> .....	37
• Gestion des matières résiduelles .....	38
– <i>Plan de gestion des matières résiduelles</i> .....	38
– <i>Projet de politique québécoise de gestion des matières résiduelles</i> .....	38
– <i>Brûlage des matières résiduelles</i> .....	38
– <i>Exercices militaires</i> .....	39
– <i>Projet environnemental</i> .....	39
– <i>Déchets dangereux</i> .....	39
• Eau potable.....	39
• Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire.....	40
• Parcs et aires protégées .....	40
• Infrastructures routières .....	41
• Forêt .....	41
• Stratégie touristique du Québec .....	41
• Biodiversité.....	41
• Changements climatiques .....	41
Annexe .....	43
États financiers .....	48

## Liste des acronymes

ACEE .....	Agence canadienne d'évaluation environnementale
AINC .....	Affaires indiennes et du Nord Canada
ARK .....	Administration régionale Kativik
CBJNQ.....	Convention de la Baie James et du Nord québécois
CCCPP .....	Comité conjoint – Chasse, pêche et piégeage
CCEBJ .....	Comité consultatif pour l'environnement de la Baie James
CCEK.....	Comité consultatif de l'environnement Kativik
CQEK.....	Commission de la qualité de l'environnement Kativik
EC .....	Environnement Canada
ÉPM.....	École Polytechnique de Montréal
IBC.....	Initiative boréale canadienne
INSPO.....	Institut national de santé publique du Québec
LQE.....	Loi sur la qualité de l'environnement
MDDEP .....	Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
MDN .....	Ministère de la défense nationale
MRNF.....	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
RRSSN .....	Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik
SNAP .....	Société pour la nature et les parcs du Canada

## Mot du président

Cette année, le CCEK a notamment axé son travail sur la formulation des recommandations contenues dans l'avis intitulé *Renforcement de la procédure d'évaluation et d'examen des répercussions sur l'environnement et le milieu social au Nunavik*. Les recommandations du CCEK préconisent la révision tant attendue des annexes 1 et 2 du chapitre 23 de la CBJNQ, le renforcement de la procédure d'évaluation et d'examen, et la mise en place de l'évaluation environnementale stratégique.

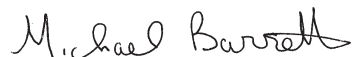
Le CCEK a également réalisé des études et formulé des recommandations cette année sur un certain nombre d'autres dossiers importants, dont la gestion des matières résiduelles, le nettoyage des réservoirs d'eau potable résidentiels, le développement d'infrastructures routières, l'exploitation minière, les changements climatiques, les aires protégées et les parcs. Le présent rapport annuel décrit les principales réalisations en ce sens du CCEK. Des renseignements additionnels portant sur les activités de l'organisme, tels que les procès-verbaux de ses réunions, peuvent être consultés sur son site Web, à l'adresse suivante : <http://www.keac-ccek.ca/>.

Tout le travail qu'a accompli le CCEK n'aurait pas été possible sans le professionnalisme et le dévouement sans faille de Sylvie Létourneau, Paule Halley, Jean Couture, Claude Abel et Gilles H. Tremblay. Il importe également de mentionner que le vice-président, Adamie Kalingo, a tenu la réunion de juillet du CCEK dans son village de résidence, Ivujivik. Malheureusement, Charlie Arngaq n'avait pas pu se rendre à Ivujivik en raison du mauvais temps, mais sa participation aux autres réunions du CCEK a été fort précieuse. James Yantha a, pour sa part, assisté pour la première fois à une réunion du CCEK en septembre et il apporte à l'organisme une perspective rafraîchissante.

En ce qui concerne le poste de secrétaire exécutif, lorsque Gregory Brown est retourné aux études en septembre, il a été remplacé par Stéphanie Benoit. Le vif enthousiasme de M. Brown mérite d'être souligné, alors que le grand sens de l'organisation et les solides compétences linguistiques de M<sup>me</sup> Benoit se révèlent déjà un grand atout pour le CCEK.

J'aimerais conclure en soulignant que, encore une fois cette année, ce fut un honneur pour moi d'être membre et président du CCEK.

Le président,



Michael Barrett

# Mandat

Le CCEK a été créé en vertu du chapitre 23 de la CBJNQ. Il est régi tant par la CBJNQ que par la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2) et la Loi sur les règlements de revendications des autochtones de la Baie-James et du Nord québécois (L.C. 1976-1979, c. 32). Le CCEK est un organisme consultatif en matière de protection de l'environnement et du milieu social du Nunavik auprès des gouvernements responsables. Il est donc l'intermédiaire privilégié et officiel des gouvernements du Canada et du Québec, ainsi que de l'ARK et des villages nordiques.

Le CCEK a pour mandat :

- de surveiller l'application et l'administration du régime de protection de l'environnement et du milieu social mis en place conformément au chapitre 23 de la CBJNQ;
- de conseiller les gouvernements sur des questions d'importance touchant la mise en œuvre du régime de protection de l'environnement et du milieu social et du régime d'utilisation des terres;
- d'étudier et de recommander des modifications aux lois, règlements, politiques et procédures administratives concernant l'environnement, le milieu social et l'utilisation des terres;
- de conseiller les gouvernements et l'ARK lorsqu'ils formulent des lois, des règlements ou des politiques concernant l'environnement, le milieu social et l'utilisation des terres, ou lorsqu'ils les modifient;
- d'étudier les mécanismes et les processus d'évaluation et d'examen des répercussions sur l'environnement et le milieu social; et de faire des recommandations.

Le CCEK peut aussi fournir une assistance technique aux villages nordiques et à l'ARK.

Toutes les décisions et recommandations du CCEK sont communiquées aux gouvernements du Québec et du Canada, ainsi qu'aux administrations régionale et locales concernées, afin qu'ils les étudient et y donnent suite.



## Description du logo du CCEK

Le logo porte au centre, un paysage abstrait représentant l'environnement (la terre, la mer et le ciel), source des traditions du peuple inuit. Des ondulations dans la partie supérieure du cercle suggèrent la présence d'aurores boréales, symbole irréfutable du Nord. De plus, la ligne blanche qui traverse le centre du logo représente la neige et la glace. La partie centrale du logo est entourée par trois formes anthropiques qui se donnent la main, chacune des formes représentant une des trois entités qui composent le CCEK : l'ARK, le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada. De plus, ces formes humaines soulignent les efforts de tous pour la protection de l'environnement du Nunavik et évoquent l'aspect social des travaux du CCEK. Le bleu rappelle le climat arctique du territoire d'application des travaux du CCEK. Enfin, les couleurs du logo du CCEK rappellent celles du logo de la CBJNQ, entente marquante dans l'histoire du Nunavik et en vertu de laquelle le CCEK a été créé.

# Composition

Le CCEK est un organisme tripartite composé de neuf membres qui sont nommés et remplacés à la discrétion des trois parties. Le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada et l'ARK nomment chacun trois membres. Chaque année, la présidence et la vice-présidence sont assumées à tour de rôle par différents membres conformément à l'article 23.5.5 de la CBJNQ.

Au cours de 2009-2010, M. Michael Barrett, représentant la partie inuite, a continué d'assumer la présidence pour une troisième année consécutive. M. Adamie Kalingo, représentant inuit nommé par l'ARK, s'est, pour sa part, acquitté du rôle de vice-président à partir de l'automne 2009. Le CCEK a également reçu la nomination de M. James Yantha, de la part du gouvernement du Canada, en remplacement de M<sup>me</sup> Chantal Leblanc-Bélangier.

Pour 2009-2010, la composition du CCEK était donc la suivante :

## Président



**M. Michael Barrett.** Directeur associé du Service des ressources renouvelables, de l'environnement et de l'aménagement du territoire de l'ARK, M. Barrett joue depuis une trentaine d'années un rôle actif dans la région. Il compte parmi ses réalisations la mise en œuvre du Programme d'aide aux Inuits pour leurs activités de chasse, de pêche et de piégeage, la mise en œuvre de dispositions de la CBJNQ relatives à l'environnement et la réalisation de divers programmes de protection de l'environnement. M. Barrett est titulaire d'un baccalauréat en anthropologie et a été membre du CCEK depuis ses débuts jusqu'à 1990 et aussi de 1999 à aujourd'hui. Il vit à Kuujjuaq.

## Vice-président



**M. Adamie Kalingo.** M. Kalingo vit à Ivujivik où il a élu résidence en 1974 après avoir étudié à Ottawa. Il a occupé, à plusieurs reprises, le poste de maire et a aussi été membre du Conseil de l'ARK, secrétaire-trésorier du village nordique et intervenant en protection de la jeunesse. À l'été 2008, il a été embauché par l'Institut culturel Avataq en tant qu'analyste linguistique. Nommé membre du CCEK par l'ARK en 2008, M. Kalingo se passionne par ailleurs pour les activités de chasse, de pêche et de plein air. Il collectionne aussi les timbres et s'adonne à la photographie.

## Membre nommé par l'ARK



**M. Charlie Arngak.** M. Arngak est le président de l'Institut culturel Avataq. Il réside à Kangiqsujuaq où il a été maire entre 1983 et 1998, conseiller en toxicomanie et entraîneur de hockey. Constituant un des signataires de la CBJNQ, M. Arngak a été nommé membre du CCEK par l'ARK en 2008.

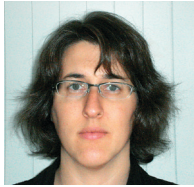
## Membres nommés par le gouvernement du Québec



**M. Jean Couture.** Avocat et membre du Barreau du Québec depuis 1982, M. Couture a été conseiller à la Direction des affaires intergouvernementales du ministère de l'Environnement du Québec. Il a également travaillé dans les domaines du droit autochtone et des relations avec les Autochtones. Nommé par le gouvernement du Québec, il est membre du CCEK depuis 2001.



**M<sup>me</sup> Paule Halley.** Docteure en droit, avocate et professeure titulaire à la Faculté de droit de l'Université Laval, M<sup>me</sup> Halley est également titulaire de la Chaire de recherche du Canada en droit de l'environnement. Elle a été nommée membre du CCEK par le gouvernement du Québec en 1999.



**M<sup>me</sup> Sylvie Létourneau.** M<sup>me</sup> Létourneau est biologiste et détient un certificat en coopération internationale, ainsi qu'une maîtrise en sciences de l'environnement. Elle possède plusieurs expériences de travail au Canada et à l'étranger. M<sup>me</sup> Létourneau est actuellement chargée de projet à la Direction des évaluations environnementales du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Elle a été nommée membre du CCEK en 2006.

#### Membres nommés par le gouvernement du Canada



**M. Claude Abel.** Titulaire d'un baccalauréat en sciences avec spécialisation en géologie, M. Abel a été de 1995 à 2008 agent de projets communautaires aux Programmes intégrés sur les écosystèmes et la mobilisation du public d'Environnement Canada. Il occupe maintenant le poste d'analyste en évaluations environnementales au sein de la Direction des activités de protection de l'environnement. En tant qu'ancien employé du Service météorologique du Canada, il a habité pendant quatre ans dans plusieurs villages du Nunavik. Nommé par le gouvernement du Canada, il est membre du CCEK depuis 1997.



**M. Gilles H. Tremblay.** Titulaire d'une maîtrise en océanographie et d'un baccalauréat en chimie, M. Tremblay est présentement coordonnateur en gestion intégrée des océans à la Division de la gestion des océans de Pêches et Océans Canada, région du Québec. Il a travaillé pendant plusieurs années en recherche sur les contaminants. Il a été nommé membre du CCEK par le gouvernement du Canada en 2002.



**M. James Yantha.** Le gouvernement du Canada a nommé M. Yantha pour siéger au CCEK en 2009. Après des études en sciences sociales, en sciences politiques et en droit, M. Yantha a travaillé au sein de différents départements du ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC) dont celui de la mise en oeuvre de la Baie James. Il est présentement responsable de l'organisation des revendications territoriales des régions marines du Nunavik et participe dans deux autres comités reliés à la CBJNQ, soit le Comité consultatif pour l'environnement de la Baie-James (CCEBJ) et le Comité conjoint – Chasse, pêche et piégeage (CCCPP).

#### Secrétaires exécutifs

Le secrétaire exécutif est un employé du CCEK. Il gère le registre des décisions et les documents officiels du CCEK. Il prépare les réunions et en assure le suivi. Il rédige la correspondance officielle, des mémoires, des avis, le rapport annuel, de même que les procès-verbaux des réunions. Il s'occupe de la comptabilité quotidienne et exerce une vigie des politiques gouvernementales et des dispositions législatives ou réglementaires qui relèvent du mandat du CCEK. Il assure la liaison entre les membres du CCEK et les divers intervenants régionaux, provinciaux et fédéraux. Il fournit également de l'assistance technique au président et aux membres et les aide dans la réalisation des tâches qui leur incombent.

Au cours de 2009-2010, les secrétaires exécutifs du CCEK ont été les suivants :



**M. Gregory Brown.** M. Brown est diplômé de l'Université du Nouveau-Brunswick en biologie. Ayant commencé à travailler pour le CCEK en janvier 2009, il a démissionné de son poste en août de la même année afin de poursuivre ses études.



**M<sup>me</sup> Stéphanie Benoit.** Titulaire d'un baccalauréat en sciences avec spécialisation en économique et d'une maîtrise en études françaises de l'Université de Sherbrooke, M<sup>me</sup> Benoit a travaillé comme professeure au Cégep de Sherbrooke durant quelques années avant de rejoindre le comité en septembre 2009.

# Activités 2009-2010

## Réunions

Entre le 1<sup>er</sup> avril 2009 et le 31 mars 2010, le CCEK a tenu quatre réunions, tel que le prescrit la CBJNQ. Ces réunions ont eu lieu aux dates et aux endroits suivants :

- 120<sup>e</sup> réunion : les 14 et 15 juillet 2009 à Ivujivik (Nunavik)
- 121<sup>e</sup> réunion : les 28 et 29 octobre 2009 à Québec
- 122<sup>e</sup> réunion : les 11, 12 et 13 janvier 2010 à Kuujuaq (Nunavik)
- 123<sup>e</sup> réunion : les 2 et 3 mars 2010 à Québec

Le nombre de membres présents et l'identité des invités sont présentés dans le tableau suivant.

Réunions tenues par le CCEK en 2009-2010 :

120 <sup>e</sup> réunion		121 <sup>e</sup> réunion		122 <sup>e</sup> réunion		123 <sup>e</sup> réunion	
N <sup>b</sup> de membres		N <sup>b</sup> de membres		N <sup>b</sup> de membres		N <sup>b</sup> de membres	
ARK :	2	ARK :	3	ARK :	2	ARK :	2
Canada :	1	Canada :	3	Canada :	2	Canada :	1
Québec :	3	Québec :	2	Québec :	3	Québec :	3
<u>Invité</u> Aucun		<u>Invités</u> B. Barbeau, ÉPM I. Papineau, ÉPM B. Lévesque, INSPQ F. Poisson, MDDEP L. Grey, ARK J. Brunelle, ARK B. Théberge, ACEE N. Dea, consultante		<u>Invités</u> S. Ricard, ARK J.-D. Brière, ARK F. Turgon, ARK S. Déry, RRSSSN N. Dea, consultante M. Gagnon, ARK		<u>Invités</u> C. Dubois, MRNF A. Bélanger, MRNF S. Méthot, IBC P. Nadeau, SNAP N. Dea, consultante	

## Plan d'action quinquennal

Au cours de 2009-2010, le CCEK a révisé son nouveau plan d'action quinquennal et en a assuré le suivi. Il a d'ailleurs atteint les objectifs qui y sont prévus. Les réalisations en lien avec ce plan d'action sont présentées en annexe.

## Site Internet

Le CCEK possède un site Internet accessible en inuktitut, en français et en anglais à l'adresse suivante : [www.keac-ccek.ca](http://www.keac-ccek.ca). Il contient tous les rapports annuels du CCEK, les procès-verbaux, les mémoires et les avis produits par le Comité et des renseignements à l'égard du processus d'évaluation et d'examen des répercussions sur l'environnement et le milieu social au Nunavik.

[Accueil](#) • [Calendrier des activités](#) • [Quoi de neuf](#) • [Commentaires](#) • [Liens](#) • [Plan du site](#) • [Pour nous joindre](#)



Logo of the Comité Consultatif de l'environnement Kativik (CCEK) featuring a stylized sun and water. Text: **ᑕᑕᑕᑕ ᑕᑕᑕᑕ ᑕᑕᑕᑕ ᑕᑕᑕᑕ ᑕᑕᑕᑕ**  
Comité Consultatif de l'environnement Kativik  
Kativik Environmental Advisory Committee

À PROPOS DU COMITÉ | PUBLICATIONS | ORGANISATION | ACTIVITÉS | PROCÉDURES ENVIRONNEMENTALES

Recherche

Imprimer

### Bienvenue

En 1975 fut signée la **Convention de la Baie James et du Nord québécois (CBJNQ)**. Cette entente a marqué le début de développements importants chez les communautés autochtones du Nord-du-Québec dont les Inuits.

Le **chapitre 23** de la CBJNQ crée le Comité consultatif de l'environnement Kativik. Le CCEK a débuté ses activités en 1980 et la première réunion a eu lieu à Kuujuaq le 30 janvier.

Afin d'améliorer la consultation de son site Internet, le CCEK y a entrepris en 2009-2010 une mise à jour complète incluant des modifications, des ajouts et une uniformisation de la présentation des informations. Cet ajustement s'est révélé d'autant plus nécessaire que la progression de la fréquentation du site s'est poursuivie. À l'automne 2009, de 1 700 à 2 000 visites, provenant de plusieurs pays nordiques, étaient enregistrées par mois. Annualisées, ces statistiques montrent une augmentation de 70 à 100 pour cent d'achalandage du site par rapport à l'année précédente.

## Interventions / actions

### Chapitre 23 de la CBJNQ

---

Le CCEK a poursuivi la surveillance de l'application du processus d'évaluation et d'examen des répercussions prévu au chapitre 23 de la CBJNQ.

En avril 2009, le CCEK a transmis aux parties son avis intitulé *Renforcement de la procédure d'évaluation et d'examen des répercussions sur l'environnement et le milieu social au Nunavik* dans lequel il formule trois recommandations principales. D'une part, le CCEK souhaite que les annexes 1 et 2 du chapitre 23 de la CBJNQ soient révisées. Ces annexes présentent les listes des projets obligatoirement soumis ou obligatoirement soustraits au processus d'évaluation et d'examen des répercussions sur l'environnement et le milieu social s'appliquant au Nunavik. Même si la CBJNQ prévoit une révision quinquennale des annexes (articles 23.3.12 et 23.3.13), à ce jour aucun projet de révision n'a été mené à terme. D'autre part, le CCEK souhaite que le processus soit actualisé afin de moderniser les étapes d'information et de participation publiques. Il souhaite également que le régime soit révisé en profondeur pour que l'évaluation environnementale stratégique soit implantée.

En réponse à cette réflexion, l'administrateur provincial s'est dit disposé à entreprendre la révision des annexes du chapitre 23 de la CBJNQ si la partie inuite lui en fait la demande officielle. Il a aussi indiqué qu'il souhaitait créer un groupe de travail (CCEK, CQEK, partie inuite et MDDEP) pour examiner les avenues possibles en la matière. Enfin, il a indiqué qu'il appuierait tout organisme public ou ministère qui désirerait réaliser une évaluation environnementale stratégique.

Par ailleurs, des membres du CCEK ont rencontré, en janvier 2009, des membres du CCEBJ, afin de discuter du document intitulé *Révision des annexes 1 et 2 du régime de protection de l'environnement et du milieu social : les listes des projets assujettis ou exemptés du processus d'examen et d'évaluation (chapitre 22)* que le CCEBJ a transmis aux administrateurs fédéral et provincial de la CBJNQ. La rencontre avait pour objectif de mieux comprendre le point de vue du CCEBJ sur l'amélioration du processus prévu au chapitre 22 de la CBJNQ.

Poursuivant depuis 2008 ses échanges avec la Commission de la qualité de l'environnement Kativik (CQEK) afin de rencontrer ses membres, le CCEK a continué à discuter de l'importance du processus d'information et de consultation publiques dans le cadre du chapitre 23 de la CBJNQ.

### Plan Nord

---

En novembre 2008, le gouvernement provincial a manifesté son intention d'accroître, par l'entremise d'un Plan Nord, les activités économiques dans les régions nordiques du Québec, notamment dans les secteurs des mines et de l'hydroélectricité, du tourisme, ainsi que par le développement d'aires protégées. Puisqu'un tel plan pouvait avoir des impacts sur l'environnement et le milieu social, le CCEK avait alors transmis une lettre au premier ministre du Québec, M. Jean Charest, pour lui recommander de soumettre le plan à un examen approfondi des répercussions environnementales et sociales. Une telle étude aurait ainsi permis de consulter les communautés nordiques et de faire en sorte que les nouveaux projets de développement respectent les objectifs de développement durable exprimés dans la CBJNQ et dans la LQE.

Bien que plusieurs représentants ministériels aient confirmé au comité l'importance de respecter le régime de protection de l'environnement s'appliquant au Nunavik, le CCEK leur a fait part de son souhait d'être consulté sur les projets entourant l'élaboration et la mise en œuvre du Plan Nord. En réponse à cela, le CCEK fut invité à participer, à titre d'observateur, à la grande consultation du 6 novembre 2009 sur le Plan Nord et prendre officiellement connaissance de la démarche. En décembre, le CCEK a aussi transmis une lettre, aux autorités concernées, qui traitait de l'intérêt des membres à prendre part aux travaux du forum; de

l'importance de développer une vision globale du Nord; de la distinction entre les mandats du Plan Nord et de la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire du Nunavik; du rappel de faire de la protection de l'environnement un enjeu majeur du Plan Nord; de développer une vue d'ensemble du Plan; et de le soumettre à une évaluation environnementale stratégique.

Afin de favoriser le suivi des développements reliés au Plan Nord, le CCEK a rencontré en mars 2010 M<sup>me</sup> Suzanne Méthot (directrice régionale québécoise, Initiative boréale canadienne) et M. Patrick Nadeau (directeur général, responsable conservation et politiques, Société pour la nature et les parcs du Canada) qui sont respectivement les représentants officiels des volets développement durable et environnemental associés au Plan Nord. Le CCEK a également rencontré M. Christian Dubois (sous-ministre associé responsable du Plan Nord, MRNF) et M<sup>me</sup> Andrée Bélanger (directrice, Direction de la coordination du Plan Nord, Secteur du Plan Nord et du territoire, MRNF). En plus de présenter le rôle consultatif du CCEK dans le contexte de la CBJNQ, le comité a aussi fait part de ses préoccupations à l'égard de la logistique du Plan Nord et de son contenu. Globalement, il a donc été question de la structure de travail, du développement durable, de la détermination des 50 % du territoire qui seront soustraits à l'exploitation industrielle, de la protection du territoire, de l'évaluation des impacts cumulatifs des projets et de la qualité de l'information publique.

## **Secteur minier**

---

### **Exploration minière au Nunavik**

Les activités d'exploration minière s'intensifient au Nunavik, la plupart étant concentrées dans la région de Salluit-Kangiqsuaq connue sous le nom de fosse de l'Ungava. Comme cette industrie continue de prendre de l'expansion au Nord, le CCEK reste à l'affût des conséquences potentielles de telles activités sur l'environnement et les communautés environnantes. C'est pourquoi le CCEK a continué, en 2009-2010, à suivre de près ces activités qui peuvent avoir des impacts négatifs importants sur l'environnement.

### **Stratégie minérale du Québec**

En juin 2009, le gouvernement provincial a publié sa Stratégie minérale. Une correspondance entre le CCEK et les ministres responsables a alors suivi. Les commentaires du CCEK ont porté sur les différents aspects relatifs au développement minier comme l'importance d'appliquer les régimes de protection de l'environnement liés au milieu nordique (à savoir ceux prévus aux chapitres 22 et 23 de CBJNQ et au chapitre 2 de la LQE); de préciser les modalités des consultations envisagées; d'étendre la protection d'aires protégées à certains territoires en regard des activités d'exploration et d'exploitation minière; de favoriser la participation et l'engagement des citoyens et des communautés; de déterminer les usages du territoire qui seront mis en priorité; d'encadrer statutairement le développement des infrastructures de transport au Nunavik associées aux activités d'exploration et d'exploitation minière; et de procéder à une évaluation environnementale stratégique des politiques qui ont trait aux projets miniers.

Toujours dans le cadre de cette stratégie, une révision de la Loi sur les mines est bientôt prévue. En 2009-2010, le CCEK a fait des démarches auprès du MRNF afin d'être consulté. Les membres ont discuté des modifications à la loi et des particularités de la CBJNQ en matière de développement minier au Nunavik. Il a été notamment question des avantages d'accorder un plus grand pouvoir de sélection des ressources sur le territoire aux municipalités régionales de comté (MRC); d'apporter des distinctions dans la réglementation notamment en ce qui concerne l'exploration préliminaire, intermédiaire et avancée; de mettre à jour le processus de consultations publiques et de garantir la complète réhabilitation des sites miniers et leur financement. Le

CCEK a préparé en 2010 un projet de lettre qu'il déposera à la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles lors de la consultation publique qui aura lieu sur le projet de loi.

## **Gestion des matières résiduelles**

---

### **Plan de gestion des matières résiduelles**

Au cours de 2008-2009, le CCEK a continué à participer aux travaux du Groupe de travail sur la gestion des matières résiduelles du Nunavik, lequel comprenait des représentants de l'ARK, de RECYC-Québec et du MDDEP. Créé en 2007, le groupe de travail avait pour mandat d'analyser, d'une part, la mise en œuvre de la réglementation provinciale à l'égard des déchets dangereux et, d'autre part, la gestion des matières résiduelles au Nunavik. À l'hiver 2010, le CCEK a appris que le Groupe de travail serait dissous. Cette nouvelle a d'ailleurs été annoncée à une réunion, en janvier 2010, à laquelle étaient présents des représentants du CCEK, de l'ARK, de la Société Makivik, de l'Association des secrétaires trésoriers du Nunavik, du MDDEP et de RECYC-Québec. Cette réunion a notamment permis aux participants d'échanger sur les défis majeurs que le Nunavik devra relever au cours des prochaines années concernant la gestion des matières résiduelles.

En février 2010, l'ARK a reçu la confirmation qu'il recevrait une subvention de 120 000 \$ pour élaborer un plan de gestion des matières résiduelles pour le Nunavik. Afin de mieux connaître les intérêts des représentants municipaux nordiques à ce sujet, le CCEK a demandé à un consultant de créer un questionnaire qui leur serait destiné. De plus, ce projet devrait permettre d'informer les représentants du Nunavik, de faire état de la situation des matières résiduelles de leur région, de proposer des méthodes de prévention contre la pollution et de présenter les règlements municipaux qui y sont relatifs.

### **Projet de politique québécoise de gestion des matières résiduelles**

Le CCEK s'est penché à l'hiver 2010 sur le nouveau projet de Politique québécoise de gestion des matières résiduelles ainsi que sur le projet de Règlement sur la récupération et la valorisation de produits par les entreprises. Il a transmis des commentaires au gouvernement à leur sujet. Dans l'ensemble, le CCEK croit que les avenues proposées représentent une évolution positive pour le Nunavik. Toutefois, en ce qui concerne la politique, le comité a insisté, sur l'importance, pour la population du Nunavik, de comprendre certains concepts contenus dans la politique; de développer et mettre en place des programmes adaptés au Nunavik; de déterminer les régions qui font partie du territoire nordique ainsi que les objectifs associés à l'octroi de différentes enveloppes d'argent pour le soutien financier et technique; et, pour le gouvernement, de développer ses connaissances nordiques. En ce qui concerne le règlement, la répartition des points de collecte, le coût important du transport, l'importance de la réduction à la source et la sensibilisation ont été les sujets abordés dans la lettre.

### **Brûlage des matières résiduelles**

Le CCEK a fait parvenir une lettre en juin 2009 au MDDEP afin de souligner les odeurs de fumée dans les villages et la visibilité des panaches de fumée causées par l'obligation de brûler les matières résiduelles. Plus précisément, il remet en question, pour le Nunavik, l'application de l'article 99 du Règlement sur l'enfouissement et l'incinération des matières résiduelles qui oblige à brûler les matières résiduelles. En réponse, le MDDEP a demandé au CCEK de lui proposer des méthodes alternatives de moindre impact, ce que le comité a commencé à examiner.

### **Exercices militaires**

À l'automne 2009, le CCEK a pris connaissance du rapport environnemental du ministère de la Défense nationale (MDN) à propos d'un exercice guerrier qui a eu lieu en mars 2009 près de Kuujuaq. Comportant plusieurs défis environnementaux, l'exercice guerrier a alimenté des discussions relatives aux améliorations à apporter à la logistique et aux recommandations possibles.

### **Projet environnemental**

Au cours de l'année, le CCEK a examiné la possibilité de développer un projet de conception d'affiches pour signaler aux communautés nordiques les mauvaises pratiques de gestion des déchets à l'extérieur des villages, notamment lors des activités de chasse, de pêche et de camping.

### **Déchets dangereux**

En 2008, le CCEK a aidé le village nordique de Kuujuaapik à rédiger une lettre aux gouvernements fédéral et provincial concernant une demande d'aide financière et de soutien technique pour retirer 1 200 barils abandonnés dans la communauté. En novembre 2009, des spécialistes mandatés par le MDDEP ont visité les sites concernés dans le but de connaître l'état des barils abandonnés et suggérer différents plans d'action afin de les entreposer ou les éliminer comme il convient. Le CCEK projette de continuer son suivi en se procurant notamment le rapport final prévu pour le printemps 2010.

Au cours de 2009-2010, le CCEK a, en plus de faire le suivi de diverses problématiques liées au déversement d'huiles usées au Nunavik, demandé à un consultant de réaliser trois guides d'information spécifiques au Nunavik traitant de la disposition des matières dangereuses. Deux guides seront à l'usage du personnel municipal et des organismes régionaux qui, d'une part, manipulent et entreposent les matières dangereuses et, d'autre part, répondent aux situations d'urgence notamment lors d'un déversement. Un troisième guide sera conçu à l'usage d'un public général pour l'identification, la manipulation et l'entreposage de ces matières. En mars 2010, un guide en était à l'étape de la révision et deux à l'étape de la conception.

### **Eau potable – nettoyage des réservoirs résidentiels**

---

En 2007, le CCEK a décidé de poursuivre ses efforts pour la qualité de l'eau potable au Nunavik. Il a demandé à une ressource externe de trouver de plus amples renseignements sur le nettoyage des réservoirs résidentiels utilisés dans les villages nordiques, et, plus particulièrement, sur les techniques de nettoyage, l'équipement nécessaire et la fréquence de nettoyage. Le CCEK a accepté de participer au financement d'un projet de recherche dont les objectifs étaient d'évaluer sur une période d'un an la qualité microbienne de l'eau de certains réservoirs pilotes; de confirmer le besoin de nettoyer les réservoirs résidentiels; et de proposer une méthodologie et une fréquence pour le nettoyage. Ce projet a débuté en janvier 2008 et les résultats finaux ont été reçus à l'été 2009.

Pour discuter des résultats obtenus, le CCEK a invité les auteurs de l'étude, afin qu'ils précisent ses limites, leurs recommandations et les risques sur la santé. Différents représentants du gouvernement régional ont également été invités pour qu'ils commentent les besoins, les fréquences et les méthodes de nettoyage proposés. Le CCEK a de plus soumis le rapport de recherche aux partenaires qui ont financé l'étude aux fins de commentaires. À la lumière de ces entretiens, le CCEK a déterminé différents scénarios possibles de suivis.

## Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire

---

En mars 2009, le CCEK a participé à une consultation publique pour la création d'une Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire au Nunavik. Les objectifs d'une telle commission sont d'approfondir les connaissances sur les ressources naturelles et le territoire de toute la région, de définir les priorités et les orientations régionales, de participer à la conservation et à la mise en valeur, par l'entremise de l'aménagement du territoire et de la planification du développement, et d'accroître la participation dans le processus de décision en formulant des recommandations au Conseil de l'ARK, lesquelles, une fois approuvées, seront transmises au MRNF. Afin que la région ait un plus grand contrôle sur ses ressources et que les inquiétudes et les aspirations des communautés soient incluses et respectées, la Commission élaborera un plan régional de développement intégré des ressources naturelles et du territoire couvrant notamment les forêts, la faune, les mines, l'énergie et l'hydroélectricité, et visant la gestion intégrée et le développement durable. Le but de cette consultation était donc de connaître l'intérêt des communautés, des organismes et des groupes concernés présents dans la région à l'établissement d'une telle commission au Nunavik. Le CCEK a transmis ses recommandations concernant plusieurs aspects de la commission projetée.

En octobre 2009, le CCEK a pris connaissance de la version préliminaire du rapport sur la création de cette commission et a discuté de la mission, des responsabilités, de la portée et du fonctionnement de cette commission, de même que des chevauchements possibles avec le Plan Nord. Cette dernière préoccupation a d'ailleurs été un des points abordés dans une lettre transmise au gouvernement provincial.

## Parcs et aires protégées

---

Au cours de 2009-2010, le comité a fait le suivi des événements reliés à la création du parc national Tursujuq et à la décision de la Commission sur la qualité de l'environnement Kativik à ce sujet. Le CCEK avait notamment recommandé au MDDEP et à la CQEK d'inclure au futur parc le bassin versant de la rivière Nastapoka, en raison de son importance pour les Inuits, de son caractère particulièrement scénique et des ressources fauniques qui s'y trouvent.

Le comité a également fait le suivi des différentes actions visant le développement du parc national Kuurujuaq qui a été officiellement créé en mai 2009. Ce parc comprend entre autres la rivière Koroc et une partie des monts Torngat où se trouve le Mont Iberville, le plus haut sommet du Québec.

S'intéressant au développement du parc des Pingualuit, le CCEK a discuté entre autres des premières visites touristiques qui y ont été effectuées notamment par les Inuits. Il a également été question du centre d'interprétation de Kangiqsujuaq qui s'est mérité un prix pour son exposition permanente sur le patrimoine inuit et les ressources naturelles du territoire.

Le comité s'est également entretenu à propos des éventuelles consultations publiques en vue de la création de plusieurs aires protégées au Nunavik.

À l'automne 2009, M. Jim Prentice (ministre d'Environnement Canada) a annoncé la signature d'un Protocole d'entente entre le Canada, les États-Unis et le Mexique qui a fait l'objet de plusieurs discussions au sein du CCEK. Ce protocole engage le Canada à préserver la nature, d'une part, par le développement d'un réseau relié d'aires protégées terrestres et maritimes et, d'autre part, par la surveillance des espaces déjà protégés. Le CCEK projette de faire un suivi des développements qui y seront associés.

## **Infrastructures routières**

---

À la demande de l'ARK, le CCEK a procédé à l'examen du cadre juridique du développement des infrastructures routières au Nunavik. Après avoir examiné le chapitre 23 de la CBJNQ, la Loi sur la qualité de l'environnement ainsi que d'autres documents législatifs concernant de telles infrastructures, le CCEK a rédigé en novembre 2007 un avis sur le développement actuel et futur des infrastructures de transport au Nunavik. Cet avis a été présenté au MDDEP, au MRNF, à la Société Makivik et à l'ARK.

Depuis 2008, le CCEK a continué à suivre les faits nouveaux relatifs à ce dossier et a maintenu des liens avec les divers intervenants et les ministères provinciaux concernés. Il a d'ailleurs transmis en avril 2009 une lettre au MRNF pour rappeler ses préoccupations liées à la multiplication des infrastructures de transport, comme les routes, les quais et les pistes d'atterrissage, développées par les diverses compagnies réalisant des projets dans la région.

## **Forêt**

---

En 2009-2010, le CCEK a continué à faire le suivi du projet de développement forestier, pour la région de Kuujuaq, que la Société Makivik et la corporation foncière locale avaient amorcé. Il s'est d'ailleurs penché sur un rapport sur la phase deux du projet de production de bois d'œuvre et de chauffage, laquelle consiste à évaluer sa rentabilité. Puisque les conclusions de cette étude de faisabilité ont montré que le projet est économiquement non viable, il n'y aura pas de développement d'opération commerciale de coupe de bois.

## **Stratégie touristique du Québec**

---

En 2010, le CCEK a pris connaissance du premier document de travail relié à la Stratégie touristique du Québec. Comportant 14 propositions regroupées autour de trois secteurs touristiques (la structuration, la consolidation et le développement de l'offre; la promotion et la mise en marché touristique; l'accueil, l'information et la mise en valeur touristique), la stratégie suscite l'intérêt des membres qui entreprennent un projet de lettre afin de faire part aux autorités concernées de leurs préoccupations à ce sujet.

## **Biodiversité**

---

Un responsable du MDDEP a présenté au comité le projet d'Atlas de la biodiversité du Québec nordique qui consiste en une vaste entreprise de cartographie et de classification des écosystèmes et des espèces nordiques. Le CCEK s'est plus particulièrement intéressé à son financement, son objectif, sa démarche et aux retombées projetées. Il a aussi profité de la rencontre pour informer le responsable que le savoir traditionnel Inuit pourrait contribuer à alimenter la cueillette de données.

## **Changements climatiques**

---

Puisque les changements climatiques demeurent au cœur des préoccupations du CCEK, les membres continuent de suivre de près les projets et les programmes réalisés dans ce domaine au Nunavik. C'est pourquoi, en 2009, le comité a pris connaissance d'un document de consultation intitulé *Le Québec et les*

*changements climatiques – Quelle cible de réduction d'émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2020?* qui présente les enjeux en la matière.

En 2009, le CCEK s'est aussi intéressé à deux programmes de soutien à la réalisation de projets liés aux impacts des changements climatiques sur l'environnement. En effet, le ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada a un programme de financement pour surveiller et mesurer les changements climatiques affectant les communautés. Le programme « Climat municipalité » du MDDEP offre également un soutien financier au milieu municipal pour la réalisation ou la mise à jour d'inventaires d'émissions de gaz à effet de serre, l'élaboration de plans d'action visant leur réduction et la conception d'un plan d'adaptation. Le comité a d'ailleurs fait savoir à un représentant de l'ARK que ce dernier programme s'applique à cet organisme.

# Annexe

Au cours de 2009-2010, le CCEK a assuré le suivi de son Plan d'action quinquennal (2009-2014). Les réalisations en lien avec ce plan d'action sont résumées dans le tableau suivant.

OBJECTIF	ACTIONS	RÉALISATIONS
<p>Agir à titre d'organisme consultatif auprès des gouvernements responsables en ce qui concerne, d'une part, les lois et les règlements relatifs au régime de protection de l'environnement et du milieu social et, d'autre part, l'application et l'administration du régime.</p>	<p>Redoubler d'efforts en vue de faire connaître le CCEK et son mandat auprès des habitants du Nord, des instances et des représentants des gouvernements dont la mission et les actions concernent ou ont des répercussions sur le régime de protection de l'environnement et du milieu social en vigueur au Nunavik.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Établissement et entretien de liens avec les gouvernements du Canada et du Québec, de même qu'avec divers organismes oeuvrant au Nunavik (ARK, Société Makivik, etc.);</li> <li>- Mise à jour du site Internet du CCEK;</li> <li>- Impression de papier, d'enveloppes et de cartes d'affaires portant le logo du CCEK;</li> <li>- Production et distribution du rapport annuel.</li> </ul>
	<p>Informers les gouvernements de la nécessité de consulter le CCEK, conformément aux dispositions et à l'esprit de la CBJNQ, afin d'accroître l'efficacité des analyses et des avis du CCEK.</p>	<p>Le CCEK a demandé à être consulté dans le cadre des événements suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la révision du projet de loi n° 79 (la Loi modifiant la Loi sur les mines);</li> <li>- l'élaboration et la mise en œuvre du Plan Nord.</li> </ul>
	<p>Inviter des spécialistes et des représentants des gouvernements aux réunions du CCEK.</p>	<p>Au cours de l'année, le CCEK a reçu les invités suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- B. Barbeau, professeur agrégé, ÉPM, 121<sup>e</sup> réunion;</li> <li>- I. Papineau, étudiante au doctorat, ÉPM, 121<sup>e</sup> réunion;</li> <li>- B. Lévesque, conseiller médical en santé environnementale, INSPQ, 121<sup>e</sup> réunion;</li> <li>- F. Poisson, coordonnateur du projet de l'Atlas de biodiversité du Québec nordique, Direction du patrimoine écologique et des parcs, MDDEP, 121<sup>e</sup> réunion;</li> <li>- B. Théberge, conseiller, ACEE, 121<sup>e</sup> réunion;</li> <li>- N. Dea, consultante en environnement, 121<sup>e</sup>, 122<sup>e</sup> et 123<sup>e</sup> réunions;</li> <li>- C. Dubois, sous-ministre associé au Plan Nord et au Territoire, MRNF, 123<sup>e</sup> réunion;</li> <li>- A. Bélanger, directrice, Direction de la coordination du Plan Nord, Secteur du Plan Nord et du territoire, MRNF, 123<sup>e</sup> réunion;</li> <li>- S. Méthot, directrice régionale, IBC, 123<sup>e</sup> réunion;</li> <li>- P. Nadeau, directeur général, responsable conservation et politiques, SNAP, 123<sup>e</sup> réunion.</li> </ul>

OBJECTIF	ACTIONS	RÉALISATIONS
Faire des recommandations à l'égard des lois, des règlements et autres mesures appropriées relatives à la protection de l'environnement et du milieu social.	Examiner les nouveaux textes législatifs concernant l'environnement nordique et les modifications que l'on propose d'apporter aux textes législatifs existants en tenant compte des particularités du Nunavik. Pour ce faire, consulter les communautés et les organismes concernés et, au besoin, obtenir l'avis et l'aide de spécialistes. Après avoir examiné les modifications, formuler des avis et des recommandations aux gouvernements responsables.	<p>Au cours de l'année, le CCEK s'est penché sur les textes législatifs ou administratifs suivants :</p> <p>Au niveau régional :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Version préliminaire du rapport sur la création d'une Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire au Nunavik;</li> <li>- Répertoire des inventaires portant sur les sites contaminés et les contaminants locaux dans le Nord-du-Québec.</li> </ul>
	Faire le suivi des avis et des recommandations du CCEK qui ont été déposés auprès des gouvernements.	<p>Au niveau provincial :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Stratégie minérale du Québec;</li> <li>- Projet de loi n° 79 (la Loi modifiant la Loi sur les mines);</li> </ul>
	Examiner certaines mesures mises en place par les gouvernements concernant la réalisation ou le contrôle d'activités et, selon les résultats de l'examen, formuler des avis et des recommandations pertinentes; proposer des mesures adéquates ou essentielles, au besoin.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Projet de politique québécoise sur la gestion des matières résiduelles;</li> <li>- Projet de Règlement sur la récupération et la valorisation de produits par les entreprises;</li> <li>- Règlement sur l'enfouissement et l'incinération de matières résiduelles;</li> <li>- Programme « Climat municipalité » (MDDEP);</li> <li>- <i>Le Québec et les changements climatiques - Quelle cible de réduction d'émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2020?</i></li> <li>- <i>Le Plan Nord. Une démarche de développement durable;</i></li> <li>- Premier document de travail sur la Stratégie touristique du Québec.</li> </ul> <p>Au niveau fédéral :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Programme de financement pour surveiller et mesurer les changements climatiques affectant les communautés (AINC).</li> </ul>

OBJECTIF	ACTIONS	RÉALISATIONS
<p>Étudier les mécanismes et les processus d'évaluation et d'examen des répercussions sur l'environnement et le milieu social.</p>	<p>Examiner et réviser le processus d'évaluation et d'examen des répercussions sur l'environnement et le milieu social incorporé en 1975 au chapitre 23 de la CBJNQ par les gouvernements responsables.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Transmission aux autorités concernées et suivi de l'avis du CCEK sur le <i>Renforcement de la procédure d'évaluation et d'examen des répercussions sur l'environnement et le milieu social au Nunavik</i>;</li> <li>- Le CCEK a examiné attentivement l'importance du processus d'information avant les consultations publiques et le rôle du comité à cet égard.</li> </ul>
	<p>Revoir les annexes 1 et 2 du chapitre 23 de la CBJNQ.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le CCEK a examiné les différentes lois qui désignent les parties appelées à participer à la révision des procédures.</li> </ul>
	<p>Examiner les effets cumulatifs des projets de développement, tels que les infrastructures municipales et régionales, les projets d'exploitation minière et les projets hydroélectriques.</p>	<p>Le CCEK a transmis ses recommandations à propos de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la multiplication des infrastructures de transport développées par diverses compagnies réalisant des projets dans la région;</li> <li>- la soumission du Plan Nord à une évaluation environnementale stratégique.</li> </ul>
	<p>Intervenir de manière efficace auprès des autorités responsables, afin d'assurer le respect des processus d'évaluation et d'examen ainsi que des droits particuliers qu'elles accordent aux communautés nordiques.</p>	<p>Le CCEK a transmis ses préoccupations dans le cadre des démarches suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la Stratégie minérale du Québec;</li> <li>- le Plan Nord.</li> </ul>

OBJECTIF	ACTIONS	RÉALISATIONS
<p>Servir de lien avec la population du Nunavik et aider l'administration régionale et les municipalités en formulant des avis et en leur offrant de l'aide technique.</p>	<p>Renforcer les relations (partage de renseignements, consultations, etc.) avec les instances administratives locales et régionale au Nunavik, notamment en ce qui a trait aux problématiques environnementales sur lesquelles le CCEK est amené à se prononcer.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réception d'information sur les inspections environnementales en milieu nordique du MDDEP et du MDN;</li> <li>- Le CCEK s'est penché sur le projet de création d'une Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire au Nunavik;</li> <li>- Partage de renseignements avec l'ARK à propos du projet d'Atlas de la biodiversité du Québec nordique;</li> <li>- Participation du CCEK à la réunion sur la gestion des matières dangereuses, à laquelle étaient présents l'ARK, la Société Makivik, etc.;</li> <li>- Création d'un questionnaire pour informer et sonder les représentants des villages nordiques concernant la gestion des matières résiduelles.</li> </ul>
	<p>Soutenir les instances administratives du Nunavik pour que des informations adéquates et bien adaptées soient véhiculées auprès de la population.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réunions avec différents interlocuteurs dans le but de favoriser la prise de décision et la collaboration de divers groupes;</li> <li>- Transmission aux responsables concernés des conclusions issues du rapport final sur le nettoyage des réservoirs d'eau domestique au Nunavik;</li> <li>- Création de trois guides d'information – version préliminaire -traitant de la disposition des matières dangereuses spécifiques au Nunavik.</li> </ul>
	<p>Inviter aux réunions du CCEK des spécialistes et des représentants des instances locales et régionales du Nunavik.</p>	<p>Au cours de l'année, le CCEK a reçu les invités suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- J. Brunelle, agente à la planification des parcs, Parcs Nunavik; 121<sup>e</sup> réunion;</li> <li>- L. Grey, stagiaire en gestion, Service des ressources renouvelables, de l'environnement et de l'aménagement du territoire, ARK, 121<sup>e</sup> réunion;</li> <li>- S. Ricard, chargé des projets, Service des travaux publics municipaux, ARK, 122<sup>e</sup> réunion;</li> <li>- J.-D. Brière, directeur adjoint, Section de l'entretien des bâtiments et de la gestion des biens, Service administratif, ARK, 122<sup>e</sup> réunion;</li> <li>- F. Turgeon, contremaître d'entretien, Service administratif, ARK, 122<sup>e</sup> réunion;</li> <li>- S. Déry, directeur, RRSSSN, 122<sup>e</sup> réunion;</li> <li>- M. Gagnon, professionnel en environnement, Service des ressources renouvelables, de l'environnement et de l'aménagement du territoire, ARK, 122<sup>e</sup> réunion.</li> </ul>
	<p>Participer à la réalisation dans la région de projets environnementaux particuliers et collaborer avec d'autres organismes à cet effet.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Examen d'un projet de conception d'affiches pour signaler aux communautés nordiques les mauvaises pratiques de gestion des déchets.</li> </ul>

OBJECTIF	ACTIONS	RÉALISATIONS
<p>Examiner les questions environnementales prioritaires selon une approche globale, préventive et proactive.</p>	<p>Amorcer ou poursuivre l'étude et/ou le suivi de dossiers tels que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les activités minières;</li> <li>- le processus de consultation publique au Nunavik;</li> <li>- le processus d'évaluation et d'examen des répercussions sur l'environnement et le milieu social;</li> <li>- la gestion des matières résiduelles;</li> <li>- les ressources forestières;</li> <li>- les parcs et les aires protégées;</li> <li>- l'eau potable;</li> <li>- les changements climatiques;</li> <li>- le développement durable.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivi des activités d'exploration minière et de la Stratégie minérale du Québec;</li> <li>- Suivi de la diffusion de l'avis du CCEK par rapport au <i>Renforcement de la procédure d'évaluation et d'examen des répercussions sur l'environnement et le milieu social au Nunavik</i>;</li> <li>- Poursuite des démarches visant l'amélioration de la gestion des matières résiduelles au Nunavik (rencontre avec des différents représentants des villages nordiques, de l'ARK et du MDDEP);</li> <li>- Suivi du projet de production de bois d'œuvre et de chauffage dans la région de Kuujuaq;</li> <li>- Suivi des actions visant le développement des parcs nationaux au Nunavik;</li> <li>- Suivi de la diffusion des conclusions du rapport de recherche sur les méthodes et les fréquences de nettoyage dans les réservoirs d'eau des résidences du Nunavik;</li> <li>- Examen de programmes de soutien à la réalisation de projets liés aux impacts des changements climatiques sur l'environnement.</li> </ul>
	<p>Intervenir de façon pertinente et efficace dans les dossiers de développement qui le nécessitent, afin que les droits des Inuits soient respectés et que la protection de l'environnement et du milieu social soit assurée de façon durable.</p>	<p>Le CCEK a formulé des recommandations à l'égard de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la Stratégie minérale;</li> <li>- la démarche du Plan Nord.</li> </ul>

# États financiers<sup>1</sup>

1<sup>er</sup> avril 2009 au 31 mars 2010

## REVENUE (\$)

<b>Subvention gouvernementale</b>	<b>240 000</b>
<b>Autres</b>	<b>421</b>
<b>Total des recettes</b>	<b>240 421</b>

## CHARGES (\$)

### D'exploitation, d'administration et financières

Salaire et avantages sociaux	54 717
Intérêts et frais bancaires	920
Pénalités et intérêts	0
Loyer (bureau)	4 715
Loyer (logement)	32 020
Messagerie et poste	1 071
Papeterie et fournitures de bureau	1 755
Publicité	368
Service de comptabilité	6 519
Service de consultations	8 270
Télécommunications	5 795
Permis, licences et enregistrements	500
Autres	105
<b>Total partiel</b>	<b>116,755</b>

### Frais de réunion

CCEK – frais des membres de l'ARK <sup>2</sup>	22 162
COFEX-Nord – frais des membres de l'ARK <sup>3</sup>	0
Frais de voyage et d'hébergement	5 193
Traduction	11 350
Rapport annuel	13 392
<b>Total partiel</b>	<b>52 097</b>

Amortissement des immobilisations	1 334
<b>Total des dépenses</b>	<b>170 186</b>

<sup>1</sup> Le rapport de vérification réalisé par la firme Pratte, Bélanger comptables agréés inc. est disponible pour consultation au secrétariat du CCEK.

<sup>2</sup> Les frais annuels de voyage peuvent varier en fonction notamment des lieux de réunion.

<sup>3</sup> Le COFEX-Nord n'a pas tenu de réunion au cours de 2009-2010.



Guy Bergeron; Winter Storm



# Table of Contents

List of Initialisms .....	52
Chairperson’s Message .....	53
Mandate.....	54
Description of the KEAC Logo.....	55
Composition.....	56
Activities 2009–2010	
Meetings .....	58
Five-Year Action Plan .....	58
Internet Site .....	59
Actions	
• Section 23 of the JBNQA .....	60
• <i>Plan Nord</i> .....	60
• Mining Sector .....	61
– <i>Mineral Exploration</i> .....	61
– <i>Québec Mineral Strategy</i> .....	61
• Residual Materials Management .....	62
– <i>Residual Materials Management Plan</i> .....	62
– <i>Draft Québec Residual Materials Management Policy</i> .....	62
– <i>Open-Air Burning of Residual Materials</i> .....	62
– <i>Military Exercises</i> .....	62
– <i>Environmental Project</i> .....	63
– <i>Hazardous Waste</i> .....	63
• Drinking Water – Residential Tank Cleaning.....	63
• Regional Land and Natural Resources Commission .....	63
• Parks and Protected Areas .....	64
• Road Infrastructure.....	64
• Forest .....	65
• Québec Tourism Strategy .....	65
• Biodiversity .....	65
• Climate Change.....	65
Appendix.....	66
Statement of operations.....	71

## List of Initialisms

CBI.....	Canadian Boreal Initiative
CEAA .....	Canadian Environmental Assessment Agency
CPAWS .....	Canadian Parks and Wilderness Society
DND.....	Department of National Defence
ÉPM.....	École Polytechnique de Montréal
INAC.....	Indian and Northern Affairs Canada
INSPQ.....	<i>Institut national de santé publique du Québec</i> (public health institute)
JBACE.....	James Bay Advisory Committee on the Environment
JBNQA.....	<i>James Bay and Northern Québec Agreement</i>
KEAC.....	Kativik Environmental Advisory Committee
KEQC .....	Kativik Environmental Quality Commission
KRG .....	Kativik Regional Government
MDDEP .....	<i>Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs</i> (sustainable development, environment and parks)
MRNF.....	<i>Ministère des Ressources naturelles et de la Faune</i> (natural resources and wildlife)

## Chairperson's Message

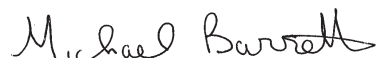
One focus of the KEAC this year was the formulation of recommendations for the position paper entitled *Strengthening the Environmental and Social Impact Assessment and Review Procedure in Nunavik*. The KEAC's recommendations call for a long outstanding revision of schedules 1 and 2 of Section 23 of the JBNQA, the updating of the assessment and review procedure, and the implementation of strategic environmental assessments.

Also this year, the KEAC completed studies and made recommendations on a number of other important issues, including residual materials management, residential drinking-water tank cleaning, road infrastructure development, mining, climate change, protected areas and parks, among others. This annual report describes the highlights of these KEAC accomplishments. Additional information on the KEAC's activities, such as meeting minutes, is available on the organization's website at <http://www.keac-ccek.ca/>.

All the hard work performed by the KEAC would have been impossible without the continued professionalism and dedication of Sylvie Létourneau, Paule Halley, Jean Couture, Claude Abel and Gilles H. Tremblay. It is well worth noting, too, that the Vice-Chairperson, Adamie Kalingo, hosted the KEAC's July meeting in his home community of Ivujivik. Charlie Arngaq was unable to attend that meeting due to poor weather but, in subsequent meetings, his participation was very evident. The KEAC's September meeting was the first for James Yantha, and he brings with him a new perspective.

Regarding the position of executive secretary, when Gregory Brown returned to his studies in September, he was replaced by Stephanie Benoit. Mr. Brown should be recognized for his enthusiasm in this position while, for her part, Ms. Benoit's sense of organization and language skills are a great asset to the KEAC.

I would like to conclude this message by noting that, once again this year, it was a privilege to serve as member and chairperson of the KEAC.



Michael Barrett  
Chairperson

# Mandate

The KEAC was established pursuant to Section 23 of the JBNQA. It is governed by the JBNQA, the *Environment Quality Act* (R.S.Q., c. Q-2) and the *James Bay and Northern Québec Native Claims Settlement Act* (S.C. 1976-1979, c. 32). The KEAC is a consultative body to responsible governments in matters relating to environmental and social protection in Nunavik. As such, it is the preferential and official forum for the governments of Canada and Québec, the KRG and the Northern villages.

The KEAC's mandate is to:

- oversee the administration and management of the environmental and social protection regime established pursuant to Section 23 of the JBNQA;
- advise the governments on major issues relating to the implementation of the environmental and social protection regime and the land use regime;
- study and make recommendations to laws, regulations, policies and administrative procedures relating to the natural and social environments as well as land use.
- advise the governments and the KRG whenever they create or amend laws, regulations and policies relating to the natural and social environments as well as land use;
- study the mechanisms and the environmental and social impact assessment and review procedure for the region, as well as make recommendations.

The KEAC may also provide technical assistance to the Northern villages and the KRG.

All the decisions and recommendations of the KEAC are communicated to the governments of Québec and Canada, as well as to the local and regional governments concerned, for information purposes and appropriate action.



## Description of the KEAC Logo

The centre of the logo is an abstract image of the environment (earth, sea and sky), the source of all Inuit traditions. The rippling present in the upper portion of the circle suggests Northern Lights, an intrinsic symbol of the North, while the white line marking the horizon represents snow and ice. The centre image is furthermore embraced by three human-like forms representing each administrative body that comprises the KEAC: the KRG and the governments of Québec and Canada. These human forms also evoke environmental protection in Nunavik and the social aspect of the KEAC's work. The colour blue represents the Arctic climate that prevails in the region in which the KEAC exercises its mandate. Finally, the colours of the KEAC logo are similar to those of the logo for the JBNQA, a central element in the history of Nunavik and by virtue of which the KEAC was created.

# Composition

The KEAC is a tripartite body composed of nine members appointed and replaced at the discretion of the parties. The governments of Canada and Québec as well as the KRG each appoint three members. Each year by turns, the respective parties appoint a chairperson and a vice-chairperson from among their appointees pursuant to paragraph 23.5.5 of the JBNQA.

In 2009–2010, the KEAC was to have been chaired by a member appointed by the Québec government. However, as no such appointment was made, KRG-appointee Michael Barrett performed the related responsibilities for a third consecutive year. KRG-appointee Adamie Kalingo performed the responsibilities of Vice-Chairperson from the fall of 2009 onwards. James Yantha joined the KEAC as a Government of Canada appointee, replacing Chantal Leblanc-Bélangier.

In 2009–2010, the KEAC consisted of the following members:

## Chairperson



**Michael Barrett** is the Associate Director of the KRG Renewable Resources, Environmental and Land Use Planning Department. Over the last thirty years, he has played an active role in Nunavik. He has been involved in the implementation of the Inuit Hunting, Fishing and Trapping Support Program, of environmental provisions of the JBNQA, and of various environmental protection programs. Mr. Barrett served as a member of the KEAC from its creation until 1990 and, more recently, from 1999 to the present.

## Vice-Chairperson



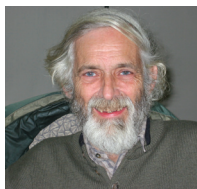
**Adamie Qalingo** is from Ivujivik where he has lived since 1974 after returning from studies in Ottawa. He has been elected mayor of Ivujivik several times and acted as a KRG Councillor, as well as working as the municipal secretary-treasurer and a youth protection worker. In the summer of 2008, he was hired by the Avataq Cultural Institute as a language analyst. Appointed to the KEAC in 2008, Mr. Qalingo is an avid outdoorsman, hunter and fisherman. He is also an amateur stamp collector and photographer.

## Member appointed by the KRG



**Charlie Arngak** is the President of the Avataq Cultural Institute. A resident of Kangiqsujaq, he acted as mayor of his community between 1983 and 1998, as well as being an addiction counsellor and hockey coach. One of the signatories of the JBNQA, Mr. Arngak was appointed to the KEAC in 2008.

## Members appointed by the Québec government



**Jean Couture** is a lawyer and has been a member of the Québec Bar Association since 1982. He was previously employed as an advisor at the Intergovernmental Affairs Branch of the *ministère de l'Environnement du Québec* (environment) and has also worked in the fields of Aboriginal rights and relations. Mr. Couture was appointed to the KEAC in 2001.



**Paule Halley, LL.D.**, is a lawyer, a professor of law at the *Université Laval* and the Canada Research Chair in Environmental Law. She was appointed to the KEAC in 1999.



**Sylvie Létourneau** is a biologist. She possesses a Certificate in International Co-operation as well as a Master's degree in Environmental Science. Ms. Létourneau has worked in a variety of capacities in Canada and abroad, and is currently employed as a Project Officer at the Environmental Assessment Branch of the MDDEP. Ms. Létourneau was appointed to the KEAC in 2006.

#### Members appointed by the Government of Canada



**Claude Abel** holds a Bachelor's degree in Geology. He worked as a Community Projects Officer for the Integrated Ecosystem and Public Engagement Programs at Environment Canada from 1995 to 2008. He is currently an Environmental Assessment Analyst at the Environmental Protection Operations Directorate. As a former employee of the Meteorological Service of Canada, he lived in several Nunavik villages for four years. Mr. Abel was appointed to the KEAC in 1997.



**Gilles H. Tremblay** holds a Master's degree in Oceanography and a Bachelor's degree in Chemistry. He currently works as Coordinator for Oceans Integrated Management at the Oceans Management Division of Fisheries and Oceans Canada, Québec Region. For several years, Mr. Tremblay conducted contaminants research. He was appointed to the KEAC in 2002.



**James Yantha** was appointed to the KEAC in 2009. Following studies in Social Science, Political Science and Law, Mr. Yantha was employed by various departments at INAC, including the James Bay Implementation Office. Mr. Yantha is currently responsible for the Nunavik marine land claims region and sits on two other JBNQA-related committees, specifically the James Bay Advisory Committee on the Environment and the Hunting, Fishing and Trapping Coordinating Committee.

#### Executive Secretaries

The executive secretary is an employee of the KEAC. She keeps the official record of the KEAC's decisions and documents. In this role, she plans the organization's meetings and ensures follow-up, drafts official correspondence, position papers, notices, the annual report and meeting minutes, and administers the KEAC's financial accounts. The executive secretary also monitors government policies, legislation and regulations that fall under the KEAC's mandate and acts as a liaison between the members of the KEAC and various regional, provincial and federal stakeholders. Finally, she provides technical support and assists the chairperson and the other members of the KEAC to fulfil their duties.

In 2009–2010, the KEAC had the following executive secretaries:



**Gregory Brown** graduated from the University of New Brunswick in Biology. He commenced work at the KEAC in January 2009 but resigned from his position in August of the same year.



**Stéphanie Benoit** holds a Bachelor's degree in Economics and a Master's degree in French Studies from the *Université de Sherbrooke*. She worked as a professor at the *Cégep de Sherbrooke* for a few years before joining the KEAC in September 2009.

# Activities 2009–2010

## Meetings

Between April 1, 2009, and March 31, 2010, the KEAC held four meetings as prescribed by the JBNQA. These meetings were held on the dates and at the places indicated below:

- 120th meeting: July 14 and 15, 2009, at Ivujivik
- 121st meeting: October 28 and 29, 2009, at Quebec City
- 122nd meeting: January 11, 12 and 13, 2010, at Kuujuaq
- 123rd meeting: March 2 and 3, 2010, at Quebec City

The number of members present and the names of guests at these meetings are shown in Table 1.

Meetings held by the KEAC in 2009–2010:

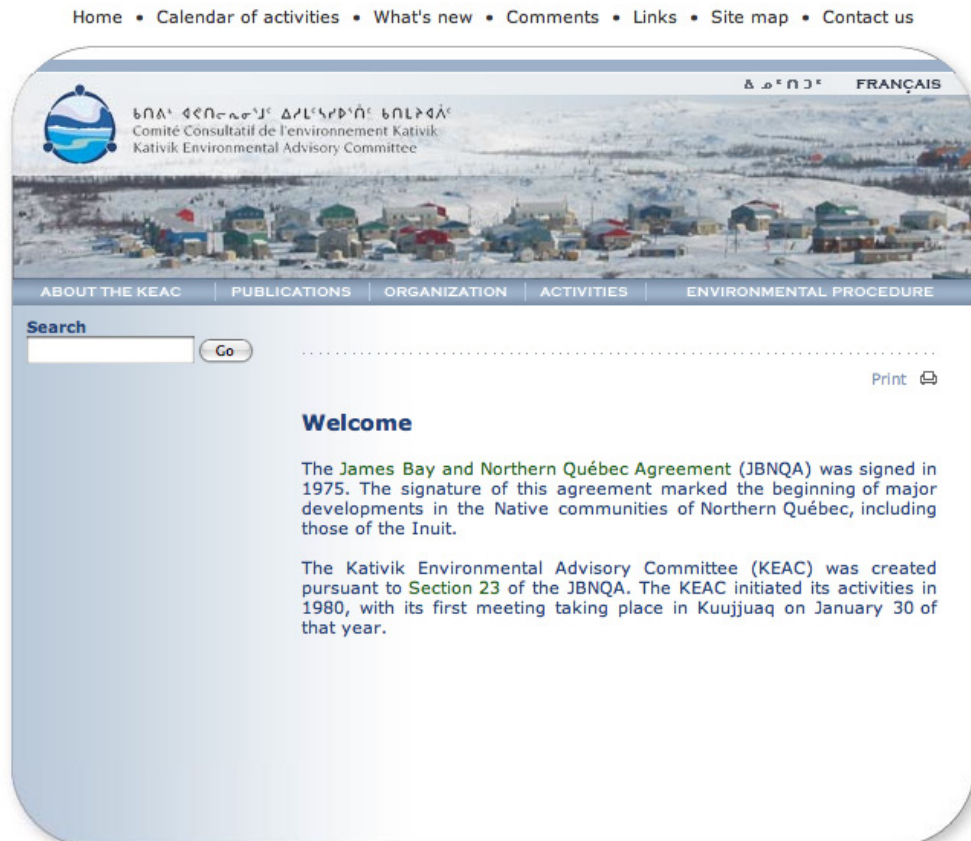
120 <sup>th</sup> meeting		121 <sup>st</sup> meeting		122 <sup>nd</sup> meeting		123 <sup>rd</sup> meeting	
No. of members		No. of members		No. of members		No. of members	
KRG:	2	KRG:	3	KRG:	2	KRG:	2
Canada:	1	Canada:	3	Canada:	2	Canada:	1
Québec:	3	Québec:	2	Québec:	3	Québec:	3
<u>Guests</u>		<u>Guests</u>		<u>Guests</u>		<u>Guests</u>	
None		B. Barbeau, ÉPM I. Papineau, ÉPM B. Lévesque, INSPQ F. Poisson, MDDEP L. Grey, KRG J. Brunelle, KRG B. Théberge, CEAA N. Dea, consultant		S. Ricard, KRG J.-D. Brière, KRG F. Turgon, KRG S. Déry, RRSSSN N. Dea, consultant M. Gagnon, KRG		C. Dubois, MRNF A. Bélanger, MRNF S. Méthot, CBI P. Nadeau, CPAWS N. Dea, consultant	

## Five-Year Action Plan

In 2009–2010, the KEAC revised and followed up on the implementation its five-year action plan. Achievements in this regards are presented in appendix.

## Internet Site

The KEAC operates a website in English, French and Inuktitut at the following address: [www.keac-ccek.ca](http://www.keac-ccek.ca). The website contains all the annual reports, meeting minutes and position papers prepared by the KEAC, as well as information on the environmental and social impact assessment and review procedure in Nunavik.



In order to improve the use of its website, in 2009–2010 the KEAC undertook a thorough updating project: information was refreshed and added, and the presentation standardized. This work proved to be well worth the effort as visits to the site have continued to increase. In the fall of 2009, 1700 to 2000 users from various Northern countries visited the site on a monthly basis. Considered over the entire year, these statistics demonstrate a 70 to 100% increase in visits since last year.

## Actions

### Section 23 of the JBNQA

---

The KEAC continued to monitor the management of the environmental and social impact assessment and review procedure under Section 23 of the JBNQA.

In April, the KEAC transmitted to the parties of the JBNQA its position paper entitled *Strengthening the Environmental and Social Impact Assessment and Review Procedure in Nunavik*. The paper contains three main recommendations. First, the KEAC calls for a revision of schedules 1 and 2 of Section 23 of the JBNQA. The schedules list the types of development projects automatically subject to or exempt from the assessment and review procedure. Even though the JBNQA provides for the revision of these schedules every five years (paragraphs 23.3.12 and 23.3.13), no such revision has ever been completed. As well, the KEAC calls for the updating of the assessment and review procedure in order to modernize the dissemination of information and public participation. Finally, the KEAC calls for an in-depth revision of the regime with a view to implementing a strategic environmental assessment.

In response, the provincial administrator indicated her openness to a revision of the schedules of Section 23 of the JBNQA, if officially requested to do so by the Inuit party. The provincial administrator also proposed the creation of a working group (KEAC, KEQC, the Inuit party and the MDDEP) to study possible solutions in this respect. Finally, the provincial administrator indicated her support for any public organization or government department that might undertake a strategic environmental assessment.

In January 2009, the KEAC also met with the JBACE to discuss that organization's position paper entitled *Review of schedules 1 and 2 of the Environmental and Social Protection regime: lists of development projects subject to and exempt from impact assessment and review (Section 22)*. The document had been transmitted to the federal and provincial administrators of the JBNQA. The goal of the meeting was to take a sounding of the JBACE's opinions on improvements to the assessment and review procedure under Section 22 of the JBNQA.

Following up on discussions begun in 2008 to meet with the KEQC, the KEAC continued to discuss the importance of disseminating information as well as public consultations pursuant to Section 23 of the JBNQA.

### Plan Nord

---

In November 2008, the Québec government indicated its intention to foster, through the *Plan Nord*, increased economic activity in the northern regions of the province, particularly in the sectors of mining and hydroelectricity, tourism as well as regarding protected areas. Given its potential impacts on the natural and social environments, the KEAC transmitted a letter to Premier Jean Charest recommending that the *Plan Nord* be subject to a comprehensive environmental and social impact assessment. Such an assessment would have permitted consultations with northern communities and ensured that new development projects comply with the sustainable development objectives contained in the JBNQA and the *Environment Quality Act*.

Despite confirmation from several government representatives that applicable environmental protection regimes in Nunavik would be followed, the KEAC indicated its desire to be consulted on the projects involved in the preparation and implementation of the *Plan Nord*. It was subsequently invited as an observer to attend the major consultation and information meeting organized on November 6, 2009. In December, the KEAC transmitted a follow-up letter to government officials indicating the KEAC's desire to be involved with related working groups, the importance of a comprehensive vision of Northern development, the differences between the mandates of the *Plan Nord* and the proposed regional land and natural resource commission

for Nunavik, as well as the need to make the *Plan Nord* coherent, to integrate environmental protection into it and to subject it to a strategic environmental assessment.

In order to monitor developments concerning the *Plan Nord*, the KEAC met in March 2010 with Suzann Méthot (CBI Québec Regional Director) and Patrick Nadeau (CPAWS Director General and Conservation and Policies Officer), respectively the official *Plan Nord* representatives for sustainable development and the environment. The KEAC also met with Christian Dubois (Associate Deputy Minister for the Plan Nord, MRNF) and Andrée Bélanger (Director, Plan Nord Coordination Branch, Plan Nord and Land Sector, MRNF). In addition to explaining the organization's advisory role under the JBNQA, the KEAC also shared its concerns about the logistics and contents of the *Plan Nord* project. More specifically, the issues of work structure, sustainable development, land (50% of the territory) to be protected from industrial development, environmental protection, the cumulative impact of development projects and public access to information were discussed.

## **Mining Sector**

---

### **Mineral Exploration**

Mineral exploration continues to increase in Nunavik, especially near Salluit and Kangiqsujuaq in the area known as the Ungava Trough. In this context, the KEAC remains concerned about potential impacts on the environment and nearby communities. In 2009–2010, the KEAC therefore continued to monitor closely these types of activities which generally have adverse effects on the environment.

### **Québec Mineral Strategy**

In June 2009, the Québec government published its Strategy, and this was followed up by an exchange of letters between the KEAC and the ministers responsible. KEAC feedback focused on various issues, underlining the need to ensure the application of Northern environmental protection regimes (specifically sections 22 and 23 of the JBNQA and Chapter 2 of the *Environment Quality Act*), to specify the procedures for the proposed consultations, to extend certain buffer zones for protected areas, to foster the participation and the commitment of individuals and communities, to identify priority land uses, to formally regulate the development of transportation infrastructure for mineral exploration and mining activities, and to carry out a strategic environmental assessment of policies on mining.

The Strategy also refers to an upcoming review of the *Mining Act*. In 2009–2010, the KEAC followed up with the MRNF to ensure that it would be consulted during this review. The KEAC discussed the proposed amendments as well as the specific characteristics of the JBNQA regarding mining development in Nunavik. Discussions focused on the advantages of increasing the powers of regional county municipalities regarding regulations for preliminary, intermediate and advanced mineral exploration, of updating the public consultation procedure, and of guaranteeing the full rehabilitation of mining sites and related funding. By the end of the year, the KEAC had drafted a letter to be transmitted to the Committee on Agriculture, Fisheries, Energy and Natural Resources during planned public consultations on this subject.

## Residual Materials Management

---

### Residual Materials Management Plan

In 2008–2009, the KEAC continued to participate on a residual materials management working group made up of KRG, RECYC-Québec and MDDEP representatives. Created in 2007, the mandate of the working group was to examine the implementation of Québec regulations regarding hazardous waste as well as residual material management in Nunavik. In the winter of 2010, the KEAC learnt that the working group would be dissolved. This announcement was made at a meeting attended by representatives of the KEAC, the KRG, the Makivik Corporation, the Association of Secretary-Treasurers of Nunavik, the MDDEP and RECYC-Québec. The meeting in particular gave participants an opportunity to discuss the major challenges faced in the coming years concerning residual material management.

In February 2010, the KRG was informed that it would receive \$120,000 in funding for the creation of a regional residual materials management plan. In order to have a clearer picture of the views of the Northern villages in this respect, the KEAC retained a consultant to develop a questionnaire. The project should also provide information to municipal elected officials, identify the state of residual materials in their areas, propose a few pollution prevention methods, and present related municipal by-laws.

### Draft Québec Residual Materials Management Policy

In the winter of 2010, the KEAC examined the draft Québec Residual Materials Management Policy and the draft *Regulation respecting the Recovery and Reclamation of Products by Enterprises*. It transmitted its feedback to the Québec government. Overall, the KEAC feels that the proposed actions will be positive for Nunavik. Regarding the Policy, however, the KEAC insisted that residents must be educated about certain concepts contained in the Policy, that adapted programs must be developed and implemented in Nunavik, that Northern Québec and the funding for objectives associated with the various financial and technical support mechanisms must be properly defined, and that the Québec government must enhance its knowledge about the North. Regarding the Regulation, the KEAC focused on the issues of collection points (distribution), high transportation costs, waste reduction and awareness.

### Open-Air Burning of Residual Materials

The KEAC transmitted a letter in June 2009 to the MDDEP to draw attention to the sight and smell of smoke in communities as a result of the open-air burning of residual materials in compliance with the law. Specifically, the KEAC questioned the application in Nunavik of section 99 of the *Regulation respecting the Landfilling and Incineration of Residual Materials* that makes mandatory the burning of residual materials. In response, the MDDEP asked the KEAC to propose alternative methods with less impact, which the KEAC undertook to do.

### Military Exercises

In the fall of 2009, the KEAC reviewed the environmental report prepared by the DND concerning a military exercise organized near Kuujuaq in March 2009. The report generated discussion on several environmental challenges posed by this type of activity, logistical improvements and possible recommendations. A draft letter was prepared.

### **Environmental Project**

Also in 2009, the KEAC looked at the possibility of launching a poster project to make Nunavimmiut more aware of poor residual materials management practices outside of their communities, specifically during hunting, fishing and camping activities.

### **Hazardous Waste**

In 2008, the KEAC assisted the Northern Village of Kuujjuaraapik to prepare a letter addressed to the governments of Canada and Québec to request financial and technical support for the removal of 1,200 barrels abandoned in that community. In November 2009, MDDEP specialists visited the concerned sites to identify the condition of the abandoned barrels and propose various solutions for their storage and, if applicable, disposal. The KEAC will continue to monitor this issue, in particular by following up on a report expected to be ready in the spring of 2010.

This past year, the KEAC also monitored oil-spill issues in Nunavik and, specifically, retained a consultant to prepare three information guides on hazardous materials. Two guides are intended for municipal and regional-organization staff on the handling of hazardous materials and emergency responses to spills. The third guide is intended for the general public to help with the identification, handling and storage of hazardous materials. At the end of the year, one guide was at the revision stage and two were at the design stage.

### **Drinking Water – Residential Tank Cleaning**

---

In 2007, the KEAC made a decision to remain involved in efforts regarding quality drinking water. It directed an external resource to identify additional information on the cleaning of residential tanks used in the communities, as well as on cleaning techniques, equipment and frequency. The KEAC also accepted to participate in the financing of research to evaluate microbial water quality in test tanks over a one-year period, to confirm the need to clean residential tanks, and to propose a method and a frequency for cleaning. The project was begun in January 2008 and the final report was received in the summer of 2009.

To follow up on the results obtained, the KEAC met with the researchers who explained the limits of their research, their recommendations and related health risks. Regional government officials were also asked to provide feedback on the proposed cleaning needs, frequencies and methods. As well, the KEAC transmitted the research report to the project's other funding partners for feedback. Based on the results of these exchanges, the KEAC identified various follow-up options.

### **Regional Land and Natural Resources Commission**

---

In March 2009, the KEAC took part in public consultations regarding the creation of a regional land and natural resource commission for Nunavik. The objectives of such a commission are to enhance the knowledge of the natural resources and the territory of the whole region, to define regional priorities and orientations, to participate in the development and conservation of resources through land use and development planning, and to increase participation in the decision-making process by making recommendations to the KRG Council which, once approved, will be transmitted to the MRNF. In order to ensure greater regional control over resources and that community concerns and aspirations are taken into consideration and respected, the commission will develop a regional plan for integrated land and natural resource development covering forests, wildlife, mines, energy and hydroelectricity, among others, with a view to integrated management

and sustainable development. The purpose of the consultations was therefore to obtain feedback from concerned communities, organizations and interest groups. The KEAC made various recommendations concerning the proposed commission.

In October 2009, the KEAC reviewed a draft version of the report concerning the creation of the commission and followed up with discussions on its mission, responsibilities, scope and functioning, as well as possible overlapping with the *Plan Nord*. This last issue was raised in a letter transmitted to the Québec government.

## **Parks and Protected Areas**

---

In 2009–2010, the KEAC monitored developments concerning the creation of *parc national Tursujuq* and the KEQC's related decision. The KEAC had in particular recommended to the MDDEP and the KEQC to include the Nastapoka River watershed in the future park, given its importance for Inuit, its scenic character and its unique wildlife resources.

The KEAC also monitored the development of *parc national Kuururjuaq*, which was officially created in May 2009. The park encompasses the Koroc River and a sector of the Torngat Mountains that includes Mount Iberville, the highest peak in Québec.

Following up on the development of *parc national des Pingualuit*, the KEAC reviewed information on the first tourist visits, in particular those by Inuit, and the prize awarded for the permanent exhibit (on Inuit and natural heritage) situated in the park interpretation centre at Kangiqsujuaq.

As well, the KEAC discussed upcoming public consultations regarding the creation of several protected areas in Nunavik.

The announcement made in the fall of 2009 by Jim Prentice (Canadian Minister of the Environment) concerning the signing of a memorandum of understanding between Canada, the United States and Mexico was discussed by the KEAC. The document binds Canada to promote wilderness conservation through the development of a network of protected land and marine areas and through the monitoring of protected areas. The KEAC intends to monitor related developments on this topic.

## **Road Infrastructure**

---

At the request of the KRG, the KEAC undertook to review the legal framework that applies to road infrastructure development. Further to an examination of Section 23 of the JBNQA, the *Environment Quality Act*, as well as other legislation concerning this type of infrastructure, the KEAC prepared a position paper in November 2007 on current and future transportation infrastructure development. The paper was submitted to the MDDEP, the MRNF, the Makivik Corporation and the KRG.

Since 2008, the KEAC has continued to monitor related developments and maintained contact with the various stakeholders and concerned Québec-government departments. Specifically, in April 2009, it transmitted a letter to the MRNF to reiterate its concerns over the increasing number of transportation infrastructure, such as roads, wharves and landing strips, being built by various companies.

## Forest

---

In 2009–2010, the KEAC continued to monitor the development of the pilot project near Kuujjuaq by the Makivik Corporation and the local landholding corporation. In particular, it examined a phase-two cost-benefit report. As the report demonstrated that the pilot project to develop commercial logging would not be economically viable, the project was abandoned.

## Québec Tourism Strategy

---

In 2010, the KEAC reviewed a first working document relative to the Québec tourism strategy. The strategy currently contains 14 proposals focusing on three main sectors (supply structuring, consolidation and development; product promotion and release; as well as reception, information and enhancement). The information generated discussion and led the KEAC to prepare a response detailing its concerns for government officials.

## Biodiversity

---

An MDDEP representative presented to the KEAC the *Atlas de la biodiversité du Québec nordique* (Northern Québec atlas on biodiversity) project. The Atlas represents a major land cartography as well as northern ecosystem and species classification exercise. The KEAC was in particular interested about how the project was being financed, its objective, its production process and expected spinoffs. The KEAC also pointed out that traditional Inuit knowledge could be used to enrich the data collected.

## Climate Change

---

Due to the ongoing concerns raised by climate change, the KEAC continues to closely monitor related projects and programs in Nunavik. In 2009 for example, it reviewed the document entitled *Le Québec et les changements climatiques – Quelle cible de réduction d'émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2020?* (Québec and climate change – target to reduce greenhouse gas emissions by 2020).

In 2009, the KEAC also discussed two government programs regarding the environmental impacts of climate change: INAC has a funding program for monitoring and measuring the impacts of climate change on communities, and the MDDEP program entitled *Climat municipalité* (municipal climate) provides financial support to municipalities to conduct or update inventories on greenhouse-gas emissions, as well as to develop emission reduction action plans and to design adaptation plans. The KEAC moreover informed the KRG that it is an eligible organization under the MDDEP program.

# Appendix

In 2009–2010, the KEAC continued to implement its five-year action plan (2009–2014). The related achievements are summarized in the following table.

OBJECTIVE	ACTIONS	ACHIEVEMENTS
<p>Act as a consultative body to responsible governments with respect to the laws and regulations relating to the environmental and social protection regime and the administration and management of the regime.</p>	<p>Reinforce efforts to make the KEAC and its mandate known to Northern residents and to government officials whose mission and actions relate to or impact on the environmental and social protection regime established for Nunavik.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contact and ties with the governments of Canada and Québec, as well as with various Nunavik organizations (KRG, Makivik, etc.);</li> <li>- Updating of the KEAC website;</li> <li>- Printing of paper, envelopes and business cards with the KEAC logo;</li> <li>- Production and distribution of the annual report.</li> </ul>
	<p>Inform the governments of the need to consult with the KEAC pursuant to the terms and spirit of the JBNQA in order to help make the KEAC's analyses and advice more effective.</p>	<p>Over the course of the year, the KEAC asked to be consulted on the following issues:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- the revision of Bill No. 79 (<i>Act to amend the Mining Act</i>);</li> <li>- the development and implementation of the <i>Plan Nord</i>.</li> </ul>
	<p>Invite resource people and government representatives to KEAC meetings.</p>	<p>Over the course of the year, the KEAC met with the following resource people and government representatives:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- B. Barbeau, Associate Professor , ÉPM, 121<sup>st</sup> meeting;</li> <li>- I. Papineau, doctoral candidate , ÉPM, 121<sup>st</sup> meeting;</li> <li>- B. Lévesque, Environmental Health Medical Advisor, INSPQ, 121<sup>st</sup> meeting;</li> <li>- F. Poisson, Project Coordinator for the <i>Atlas de biodiversité du Québec nordique</i>, Ecological Heritage and Parks Branch, MDDEP, 121<sup>st</sup> meeting;</li> <li>- B. Théberge, Advisor, CEAA, 121<sup>st</sup> meeting;</li> <li>- N. Dea, consultant, 121<sup>st</sup>, 122<sup>nd</sup> and 123<sup>rd</sup> meetings;</li> <li>- C. Dubois, Associate Deputy Minister for the Plan Nord and Land, MRNF, 123<sup>rd</sup> meeting;</li> <li>- A. Bélanger, Director, Plan Nord Coordination Branch, Plan Nord and Land Sector, MRNF, 123<sup>rd</sup> meeting;</li> <li>- S. Méthot, Regional Director, CBI, 123<sup>rd</sup> meeting;</li> <li>- P. Nadeau, Director General, Conservation and Policies Officer, CPAWS, 123<sup>rd</sup> meeting.</li> </ul>

OBJECTIVE	ACTIONS	ACHIEVEMENTS
<p>Make recommendations concerning legislation, regulations and other appropriate measures related to environmental and social protection.</p>	<p>Examine new environmental legislation and amendments affecting the North by taking into account the specific characteristics of Nunavik through consultations with concerned communities and organizations and, where necessary, obtaining expert advice and assistance; give advice and make recommendations to the responsible governments.</p>	<p>Over the course of the year, the KEAC examined several pieces of legislation and administrative documents.</p> <p>At the regional level:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- preliminary report on the creation of a regional land and natural resource commission for Nunavik;</li> <li>- inventory of contaminated sites and local contaminants in Northern Québec.</li> </ul>
	<p>Follow up on the advice and recommendations given by the KEAC.</p>	<p>At the provincial level:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Québec Mineral Strategy;</li> </ul>
	<p>Review certain government measures put in place to implement or control activities and, based on the results of such reviews, advise and make relevant recommendations; propose suitable or essential measures, as needed.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bill No. 79 (<i>Act to amend the Mining Act</i>);</li> <li>- draft Québec Residual Materials Management Policy;</li> <li>- draft <i>Regulation respecting the Recovery and Reclamation of Products by Enterprises</i>;</li> <li>- <i>Regulation respecting the Landfilling and Incineration of Residual Materials</i>;</li> <li>- MDDEP program entitled <i>Climat municipalité</i>;</li> <li>- <i>Le Québec et les changements climatiques - Quelle cible de réduction d'émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2020?</i></li> <li>- <i>Plan Nord. A Sustainable Development Project</i>;</li> <li>- working document on the Québec tourism strategy.</li> </ul> <p>At the federal level:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- INAC funding program for monitoring and measuring the impacts of climate change on communities.</li> </ul>

OBJECTIVE	ACTIONS	ACHIEVEMENTS
Examine environmental and social impact assessment and review mechanisms and procedures.	Review and revise the environmental and social impact assessment and review procedure introduced in 1975 in Section 23 of the JBNQA by the responsible governments.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Transmission of the KEAC position paper entitled <i>Strengthening the Environmental and Social Impact Assessment and Review Procedure in Nunavik</i> to concerned government officials and follow-up;</li> <li>- The KEAC carefully studied the importance of disseminating information on development projects prior to public consultations and the related role of the KEAC.</li> </ul>
	Review schedules 1 and 2 of Section 23 of the JBNQA.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- The KEAC studied the different laws designating the parties that must participate in the revision of the procedures.</li> </ul>
	Review the cumulative impacts of development projects such as municipal and regional infrastructure, mining and hydroelectric projects, etc.	<p>Over the course of the year, the KEAC transmitted recommendations on the following issues:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- the increased development of transportation infrastructure by various companies with activities in the region;</li> <li>- a strategic environmental assessment for the <i>Plan Nord</i>.</li> </ul>
	Take effective action to ensure that the responsible authorities comply with the environmental and social impact assessment and review procedure as well as the special rights it grants to Northern communities.	<p>Over the course of the year, the KEAC transmitted its concerns on the following issues:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- the Québec Mineral Strategy;</li> <li>- the <i>Plan Nord</i>.</li> </ul>

OBJECTIVE	ACTIONS	ACHIEVEMENTS
Serve as a link with Nunavik's population and support the regional government and municipalities by providing them with advice and technical assistance.	Strengthen relations (information sharing, consultation, etc.) with the local and regional governments in Nunavik, especially as concerns environmental issues submitted to the KEAC for consultation and comment.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Receipt of information on MDDEP and DND Northern environmental inspections;</li> <li>- The KEAC studied the project to create a regional land and natural resource commission for Nunavik;</li> <li>- Sharing of information with the KRG about the <i>Atlas de la biodiversité du Québec nordique</i> project;</li> <li>- KEAC participation at the meeting on hazardous material management with the KRG, Makivik, etc.;</li> <li>- Development of a questionnaire to understand the position of the Northern villages on residual materials management and to provide related information.</li> </ul>
	Provide the governments in Nunavik with the support needed to ensure that the public is adequately and properly informed.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Meetings with various stakeholders to foster cooperation and decision-making;</li> <li>- Transmission of the report on drinking water tank cleaning to government officials;</li> <li>- Preparation of three information guides (draft versions) on the handling and storage of hazardous materials.</li> </ul>
	Invite to KEAC meetings, resource people and local and regional representatives from Nunavik.	<p>Over the course of the year, the KEAC met with the following resource people:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Josée Brunelle, Parks Planning Officer, Renewable Resources, Environmental and Land Use Planning Department, KRG, 121<sup>st</sup> meeting;</li> <li>- Laina Grey, Assistant Director Trainee, Renewable Resources, Environmental and Land Use Planning Department, KRG, 121<sup>st</sup> meeting</li> <li>- S. Ricard, Project Manager, Municipal Public Works Department, KRG, 122<sup>nd</sup> meeting;</li> <li>- J.-D. Brière, Assistant Director, Building Maintenance and Asset Management Section, Administration Department, KRG, 122<sup>nd</sup> meeting;</li> <li>- F. Turgeon, Maintenance Foreman, Administration Department, KRG, 122<sup>nd</sup> meeting ;</li> <li>- S. Déry, Director of Public Health, NRBHSS, 122<sup>nd</sup> meeting;</li> <li>- M. Gagnon, Environmental Officer, Renewable Resources, Environmental and Land Use Planning Department, KRG, 122<sup>nd</sup> meeting.</li> </ul>
	Participate in and cooperate with other organizations on specific environmental projects in the region.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Discussion on a signage project in the Northern villages to identify poor residual materials management practices.</li> </ul>

OBJECTIVE	ACTIONS	ACHIEVEMENTS
<p>Examine priority environmental issues based on a global, preventive and proactive approach.</p>	<p>Begin or continue studying or following up on various matters, such as:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- mining activities;</li> <li>- public consultation procedure for Nunavik;</li> <li>- environmental and social impact assessment and review procedure in Nunavik;</li> <li>- residual materials management;</li> <li>- forest resources;</li> <li>- parks and protected areas;</li> <li>- drinking water;</li> <li>- climate change;</li> <li>- sustainable development.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Monitoring of mineral exploration activities and follow-up on the Québec Mineral Strategy;</li> <li>- Follow-up on the release of the KEAC position paper entitled <i>Strengthening the Environmental and Social Impact Assessment and Review Procedure in Nunavik</i>;</li> <li>- Continuation of efforts to improve residual materials management practices (meetings with various municipal representatives, the KRG and the MDDEP);</li> <li>- Monitoring of the commercial logging (lumber and heating) project near Kuujjuaq;</li> <li>- Monitoring of the development of national parks in Nunavik;</li> <li>- Follow-up on the findings of the research into drinking water tank cleaning techniques and frequency;</li> <li>- Examination of support programs for climate change environmental impact projects.</li> </ul>
	<p>Take relevant and effective action where required so as to ensure that Inuit rights are respected and the natural and social environments are protected with respect to sustainable development.</p>	<p>Over the course of the year, the KEAC transmitted recommendations on the following issues:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- the Québec Mineral Strategy;</li> <li>- the <i>Plan Nord</i>.</li> </ul>

# Statement of Operations<sup>1</sup>

April 1, 2009 to March 31, 2010

## REVENUE (\$)

Government subsidy	240,000
Other	421
<b>Total revenue</b>	<b>240,421</b>

## EXPENDITURES (\$)

### Operating, administration and financial

Salary and employee benefits	54,717
Interest and bank fees	920
Penalties and interest	0
Rent (office)	4,715
Rent (housing)	32,020
Courier service and postage	1,071
Stationery and office supplies	1,755
Advertising	368
Accounting services	6,519
Consulting services	8,270
Telecommunications	5,795
Permits, licenses and registrations	500
Other	105
<b>Subtotal</b>	<b>116,755</b>

### Meeting expenses

KEAC – KRG member expenses <sup>2</sup>	22,162
COFEX-North – KRG members expenses <sup>3</sup>	0
Travel and accommodations	5,193
Translation	11,350
Annual report	13,392
<b>Subtotal</b>	<b>52,097</b>

Amortization of capital assets	1,334
<b>Total expenditures</b>	<b>170,186</b>

<sup>1</sup> The auditors' report prepared by *Pratte, Bélanger Chartered Accountants Inc.* may be consulted at the office of the KEAC secretariat.

<sup>2</sup> Annual travel expenditures vary according to the locations of the meetings.

<sup>3</sup> COFEX-North did not hold any meetings in 2009–2010.





Jean Couture; Marmettes de Brünnich – 4 juillet 2009



Adamie Kalingo; Ivujivik